

<b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b> <b>4 mai 2015</b>
---

A une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 4 mai 2015 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier  
 District No 2 – Madame Annie Rodrigue  
 District No 3 – Madame Émilie Roberge  
 District No 4 – Mme Claudia Vachon  
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne  
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
  - 3.1 SEANCE ORDINAIRE du 13 avril 2015
  - 3.2 SEANCE SPÉCIALE du 29 avril 2015
4. Dossiers en cours
  - 4.1 \_\_\_\_\_
  - 4.2 \_\_\_\_\_
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 5.1 Comptes à payer
  - 5.2 Autorisation congrès ADMQ-Directeur général
  - 5.3 Dépôt du premier rapport trimestriel
  - 5.4 Acquisition d'un terrain MTQ (Coin Notre-Dame et Ancienne route 1)
  - 5.5 Amendement reg. #2014-157 - Rémunération des élus
  - 5.6 Dons 2015
  - 5.7 Adoption du règlement d'emprunt – Travaux été 2015 (Rue Létourneau-Rue Lessard, Stationnement aréna et

- trottoirs ave Notre-Dame)  
5.8 Demande d'aide fin. Desjardins

## 6. CORRESPONDANCE

### 7. LOISIRS & CULTURE

- 7.1 Embauche d'un journalier d'entretien général  
7.2 Autorisation congrès AQAIRS – Coord. des loisirs et de la culture  
7.3 Embauche de la coordonnatrice TERRAIN DE JEUX  
7.4 Embauche de la coordonnatrice - PISCINE  
7.5 Embauche du coordonnateur - SOCCER  
7.6 Embauche d'une personne-ressource (BMX)  
7.7 Résolution PIQM-MADA  
7.8 Permis de boisson (aréna)  
7.9 Commun'art - Nomination du chargé de projet

### 8. TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU

- 8.1 Appels d'offres – Travaux rue Létourneau  
-Fourniture main d'œuvre et équipements  
-Conduite d'aqueduc et égouts  
-Matériaux granulaires  
8.2 Appels d'offres – Réfection rue Lessard  
-Gravier  
8.3 Appels d'offres – Stationnement de l'aréna  
8.4 Appels d'offres – Trottoirs rue Principale  
8.5 Disposition de biens  
8.6 Appels d'offres – Travaux de pavage

### 9. INCENDIE

- 9.1 Modification entente avec Tring  
9.2 Camion incendie  
A) Adjudication  
B) Modalités de financement

### 10. URBANISME

- 10.1 Adoption du règlement –Dispositions relatives aux enseignes  
10.2 Pacte rural – Résolution pour panneau d'affichage

### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. Prochaine séance  
13. Levée de la séance.

**15-05-6303**

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES

#### 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 13 avril 2015

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 13 avril est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

15-05-6304

**Une modification sera apportée au point 10.3 A et B, concernant les mesures suivantes : le 7.15 hectares devrait se lire 6.95 hectares et le 8,036,1 mètres carrés devrait se lire 8,035 mètres carrés, il est donc proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 13 avril avec les modifications ci-haut mentionnées.**

**ADOPTÉ**

#### 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 29 AVRIL 2015

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 29 avril est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

15-05-6305

**Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 29 avril tel que présenté.**

**ADOPTÉ**

### 4. DOSSIERS EN COURS

#### *Informations par :*

**M. François Baril :** M. Baril informe la population que la demande d'aide financière PIQM Mada volet 1 a été acceptée au montant de 95 000\$. Il note également qu'une seconde demande pour le volet 2 est en préparation et c'est pour l'aménagement de trottoirs dans le secteur de l'Avenue du Sacré-Cœur. Également une demande de 15 000\$ sera faite dans le cadre du programme de pacte rural pour le panneau d'affichage. Il y aura le lancement officiel de la Politique Familiale à la prochaine séance publique le 1er juin et toute la population est invitée à y assister. Concernant la Table de développement des communautés, il analyse présentement le plan d'action pour pouvoir regrouper plusieurs dossiers. Il note également le retour cet été des ateliers de cuisine collective ainsi que des jardins collectifs.

**Mme Claudia Vachon :** Concernant l'O.M.H. madame Vachon nous informe du départ de Mme Rita Lapointe après 35 ans d'implication à l'O.M.H.

**M. Maurice Roux a également remis sa démission. Une lettre de remerciement sera expédié à ces bénévoles. Concernant la Maison des Jeunes, deux sièges sont disponibles sur le C.A.. Le « Comité aréna » a procédé à sa soirée de boxe et ce fut encore une fois une réussite. Le comité aréna en collaboration avec Promo-tourisme et le hockey mineur ont procédé à l'achat de 630 chaises.**

**M. Claude Duchesne : M. Duchesne précise que le conseil va entériner le poste de journalier d'entretien général.**

**M. François Trépanier : Ce dernier nous informe que le rapport annuel de la RIRT a été déposé et qu'un déficit de 15 000\$ a été absorbé à même les surplus accumulés. Le service incendie a effectué 3 sorties en avril.**

**M. Kaven Mathieu : Ce dernier fait la lecture du communiqué de presse émis dans le dossier de la mine Québec Asbestos et de la MRC des Appalaches.**

## **5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

### **5.1 Comptes à payer**

**15-05-6306**

CONSIDÉRANT qu'une liste de comptes et de dépenses, datée du 30 avril 2015, a été préparée par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **327 089.48 \$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois d'avril 2015 au montant de **296 074.89\$** et **31 014.59 \$** pour les prélèvements salaires.

**ADOPTÉ**

### **5.2 Autorisation congrès ADMQ- Directeur général**

**15-05-6307**

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Normand Laplante à assister au congrès 2015 de l'ADMQ qui se tiendra à Québec les 17, 18 et 19 juin prochain. Les frais d'inscription s'élèvent à 488\$ plus taxes. Toutes les dépenses inhérentes lui seront remboursées.

**ADOPTÉ**

- 15-05-6308**                      **5.3 Dépôt du rapport trimestriel**
- Le directeur général dépose le rapport financier pour le premier trimestre 2015.
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport financier trimestriel.

**ADOPTÉ**

- 15-05-6309**                      **5.4 Acquisition d'un terrain MTQ (Coin Notre-Dame et Ancienne route 1)**

Attendu le désir de la municipalité d'acquérir le terrain appartenant au MTQ situé à l'intersection de l'Ave Notre-Dame et de l'Ancienne route 1, terrain dont le cadastre est 4543780;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Directeur général à entreprendre les procédures en vue de faire l'acquisition dudit terrain et ce pour la somme de 12 000\$. Le maire et le directeur sont autorisés à signer les documents relatifs à cette acquisition.

ADOPTÉ

- 5.5 Amendement règlement # 2014-157- Rémunération des élus**

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et sera revu ultérieurement.

- 15-05-6310**                      **5.6 DONS 2015**

Diverses demande dons ont été reçues, dont entre autres de :

St-Vincent-de-Paul, Escadron 881, club de ski La Balade, Club des ornithologues de la région de l'Amiante, Groupe Cancer et Vie, Festival des Générations, la Paroisse St-Esprit des Pentes-Cotes et le Chemin des Artisans

Après étude de ces demandes, il est proposé par François Baril et résolu unanimement que le montant de 1,000\$ se répartisse comme suit :

Club de ski de fond La Balade 500 \$  
 Le Chemin des Artisans 150\$  
 Société Saint-Vincent-de-Paul 250\$  
 Moisson Beauce 100\$

ADOPTÉ

15-05-6311

5.7 **Adoption du règlement d'emprunt 2015-174- TRAVAUX ÉTÉ 2015**

RÈGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX-ÉTÉ 2015 (Travaux rue Létourneau, réfection de la rue Lessard, stationnement aréna et trottoirs rue Principale)

LE DIT RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-174 décrétant un emprunt de 1 040 500\$ et une dépense de 1 040 500\$ pour la réalisation des travaux prévus à l'été 2015;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la session spéciale du 29 avril 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Trépanier et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 2015-174 soit et est adopté et décrété ce qui suit:

Article 1:

Le Conseil municipal est autorisé à exécuter ou à faire exécuter des travaux pour la réalisation de travaux à l'été 2015 dont les d'infrastructures sur la rue Létourneau, la réfection de la rue Lessard, les trottoirs sur la rue Principale et le stationnement de l'aréna. Le montant total des travaux est estimé à 1 040 559.65\$ incluant les frais, les taxes et les imprévus, tels que présentés par la Firme WSP, dans les estimations datées du 17 novembre 2014 et du 14 avril 2015 et faisant partie intégrante du présent règlement sous l'annexe « A ».

Article 2:

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 1 040 500.00\$ pour les fins du présent règlement.

Article 3:

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme de 1 040 500.00\$ sur une période de 20 ans.

## Article 4:

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, la dépense annuelle en capital et intérêt sera absorbée à même le budget annuel de la municipalité.

## Article 5:

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

## Article 6:

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

## Article 7:

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

\_\_\_\_\_  
Kaven Mathieu, maire

\_\_\_\_\_  
Normand Laplante, Dir. gen..

Avis de motion donné le : 29 avril 2015

Adopté le : 04 mai 2015

Publication le : 5 mai 2015

15-05-6312

### 5.8 Demande d'aide financière Desjardins

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu que la municipalité d'East Broughton demande une aide financière à Desjardins comme contribution au Centre de valorisation technique.

ADOPTÉ

## 6. **CORRESPONDANCE**

**Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

La SAAQ demande la collaboration municipale pour sensibiliser les jeunes sur le port du casque en vélos.

Une invitation est reçue pour participer au Carrefour action municipale et famille (CAMF) qui aura lieu en mai prochain à Montmagny.

Le MAMOT nous informe d'un ajustement relatif aux compensations tenant lieu de taxes.

Le Ministère de l'Éducation invite la municipalité à se joindre à la Journée nationale du sport et de l'activité physique et à participer aux 10 jours actifs du 7 au 17 mai.

La FQM avise qu'elle renouvelle le mandat de gestion de la Mutuelle FQM-prévention en santé et sécurité au travail.

Le Min. des Affaires municipales informe que le projet d'aménagement d'un parcours pédestre cyclable est admissible à une aide financière de 94 627\$ dans le cadre du sous-volet 2.5 du PIQM- MADA.

**Les correspondances suivantes avaient été mises à l'étude lors de la séance du 13 avril :**

-CONCERNANT le Musée minéralogique et minier qui demande l'autorisation d'installer un panneau de 24 par 36 pouces pour la mise en valeur du patrimoine minier...La contribution de la municipalité pourrait être de construire une base de béton. L'affiche serait installée sur le 7<sup>e</sup> rang Nord. Cette demande sera traitée ultérieurement.

-La demande d'un citoyen afin d'avoir la permission d'installer lui-même un tuyau d'aqueduc à l'intersection de l'ave Notre-Dame et de l'Ancienne Route 1. Cette demande sera traitée ultérieurement.

-La demande de Madeleine Lacroix et Réjean Perron relativement à des réparations pour les dommages causés à leur propriété l'été dernier. Cette demande est acceptée.

-La demande de M. Darrell Paré au sujet d'une chaîne de trottoirs, la demande sera transmise au Directeur des Travaux publics. Cette demande est refusé



7. **LOISIRS & CULTURE**

15-05-6313

**7.1. Embauche d'un journalier d'entretien général**

ATTENDU le départ de Renaud Lessard ;

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher M. Étienne Gagné comme journalier d'entretien général. Ses conditions d'embauche seront celles prévues dans la convention collective.

ADOPTÉ

**7.2. Autorisation congrès AQAIRS – Coord. des loisirs et de la culture**

15-05-6314

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le coordonnateur aux loisirs, M. Francis Jacques à assister à la session de perfectionnement de l'AQAIRS qui aura lieu du 24 au 27 mai 2015 à Lévis. Les frais d'inscription s'élèvent à 420\$ plus taxes. Toutes les dépenses inhérentes lui seront remboursées.

ADOPTÉ

À 20h10, M. François Baril déclare son intérêt et se retire de la salle....

**7.3. Embauche de la coordonnatrice - TERRAIN DE JEUX**

15-05-6315

ATTENDU que le comité des ressources humaines a effectué toutes les démarches possibles afin de recruter le (la) candidat(e) correspondant aux attentes du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement :

QUE madame Jordane Baril soit embauchée à titre de coordonnatrice au terrain de jeux (CAMP DE JOUR) ;

Mme Baril est embauchée pour un terme de 10 semaines de 35 heures/semaine pour la période estivale et ce, au taux horaire de 13.75\$/heure.

ADOPTÉ

20 h12.... M. François Baril réintègre son siège.

15-05-6316

**7.4 Embauche de la coordonnatrice – PISCINE**

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l’unanimité des conseillers d’embaucher madame Alexandra Jacques au poste de coordonnatrice de la piscine pour une durée approximative de 7 semaines à raison de 20hrs/semaine. Le salaire horaire de Mme Jacques sera de 13.50\$/hre. La coordonnatrice devra être inscrite au Centre d’Emploi.

ADOPTÉ

15-05-6317

**7.5 Embauche du coordonnateur - SOCCER**

ATTENDU que le comité des ressources humaines a effectué toutes les démarches possibles afin de recruter le(la) candidat(e) correspondant aux attentes du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Trépanier et résolu unanimement:

QUE monsieur Samuel Cliche soit embauché à titre de coordonnateur au soccer ;

Monsieur Cliche est embauché pour un terme de dix (10) semaines, selon le nombre d’heures requises pour effectuer le travail et ce, pour la période estivale 2015 au taux horaire de 11.40\$/heure. Le coordonnateur devra être inscrit au Centre d’Emploi.

ADOPTÉ

**7.6 Embauche de la personne-ressource BMX**

Ce point sera traité en juin 2015.

ADOPTÉ

15-05-6318

**7.7 MADA – Demande d’aide financière au PIQM**

Il est proposé par François Baril et résolu à l’unanimité des conseillers d’autoriser le projet dans le cadre du volet 2.5 PIQM- MADA. De plus, la Municipalité d’East Broughton s’engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d’exploitation continus dudit projet.

ADOPTÉ

### **7.8 Permis de boisson -Aréna**

Ce point sera traité en juin 2015.

### **7.9 Commun'art – Nomination du chargé de projet**

15-05-6319

Il est proposé par François Baril et résolu unanimement de nommer M. Francis Jacques à titre de chargé de projet pour COMMUN'ART.

ADOPTÉ

## **8. TRAVAUX PUBLICS & HYGIENE DU MILIEU**

### **8.1 Appels d'offres- Travaux rue Létourneau**

15-05-6320

A)CONSIDERANT les travaux à effectuer sur la rue Létourneau;  
EN conséquence il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers de faire des appels d'offres pour la fourniture de main d'œuvre et équipements relativement aux travaux de la rue Létourneau.

15-05-6321

B)CONSIDERANT les travaux à effectuer sur la rue Létourneau;  
EN conséquence il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers de faire des appels d'offres pour la fourniture de conduite d'aqueduc et d'égouts de la rue Létourneau.

15-05-6322

C)CONSIDERANT les travaux à effectuer sur la rue Létourneau;  
EN conséquence il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de faire des appels d'offres pour les matériaux granulaires de la rue Létourneau.

### **8.2 Appels d'offres- Réfection rue Lessard**

15-05-6323

CONSIDERANT les travaux à effectuer sur la rue Lessard;  
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de faire des appels d'offres pour la fourniture de gravier relativement aux travaux de réfection de la rue Lessard.

ADOPTÉ

15-05-6324

**8.3 Appels d'offres- Stationnement de l'aréna**

CONSIDÉRANT les travaux à effectuer pour finaliser le stationnement de l'aréna;

EN conséquence il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de faire des appels d'offres pour réaliser le stationnement de l'aréna.

ADOPTÉ

15-05-6325

**8.4 Appels d'offres- Trottoirs rue Principale**

CONSIDÉRANT les trottoirs à refaire sur la rue Principale;

EN conséquence il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers de faire des appels d'offres pour la réfection de trottoirs sur la rue Principale et ce, entre l'avenue Du Collège et l'avenue St-Joseph.

ADOPTÉ

15-05-6326

**8.5 Disposition de biens**

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers de disposer des biens suivants par encan;

- Camion de service 2 essieux, Inter Mii, 1988, (SWAT-ancien camion du service incendie)
- Mixeur à béton sur remorque
- Petit rouleau compacteur Mikasa MDR
- Ancienne resurfaeuse allant derrière un tracteur

ADOPTÉ

15-05-6327

**8.6 Appels d'offres- Travaux de pavage**

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la demande de soumissions pour les travaux de pavage à effectuer dans la municipalité en 2015.

ADOPTÉ

15-05-6328

**9. INCENDIE****9.1 Modification entente avec Tring**

ATTENDU la résolution 15-03-6254 autorisant la signature d'une entente en matière d'entraide lors d'un incendie entre le SSI de Tring Jonction, St-Frédéric, St-Jules et St-Séverin et le SSI d'East Broughton –Sacré-Cœur-de-Jésus;

ATTENDU que certains articles doivent être modifiés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francois Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les modifications proposées à l'entente. Un document énumérant les modifications est annexé pour que les élus municipaux puissent en prendre connaissance.

ADOPTÉ

**9.2 Camion incendie**

15-05-6329

A) Adjudication

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUCHESNE ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité d'East Broughton accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de la Région de Thetford pour son emprunt de 45 000 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro **2014-172**, au pair échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

<b>4,500\$</b>	<b>4.11%</b>	<b>05 mai 2016</b>
<b>4,500\$</b>	<b>4.11%</b>	<b>05 mai 2017</b>
<b>4,500\$</b>	<b>4.11%</b>	<b>05 mai 2018</b>
<b>4,500\$</b>	<b>4.11%</b>	<b>05 mai 2019</b>
<b>4,500\$</b>	<b>4.11%</b>	<b>05 mai 2020</b>

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré;

ADOPTÉ

15-05-6330

B) ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 2014-172, la Municipalité d'East Broughton souhaite

emprunter par billet un montant total 45,000 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUCHESNE ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU' un emprunt par billet au montant de 45,000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro **2014-172** soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le directeur général;

QUE les billets soient datés du 05 mai 2015;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	4,500 \$
2017.	4,500 \$
2018.	4,500 \$
2019	4,500 \$
2020.	4,500
2020	22,500\$

ADOPTÉ

15-05-6331

## **10. URBANISME**

### **10.1 Adoption du règlement – Dispositions relatives aux enseignes**

VU les dispositions prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le Conseil désire amender le règlement de zonage 97-027 afin de modifier les dispositions relatives aux enseignes;

ATTENDU que le premier projet de règlement a été adopté le 2 mars 2015;

ATTENDU que le second projet de règlement a été adopté le 13 avril 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 2014-172. Ce règlement est disponible au bureau pour consultation.

ADOPTÉ

## 10.2 Pacte rural – Résolution pour panneau d'affichage

15-05-6332

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal demande un montant de 15,000\$ à même l'enveloppe du Pacte rural et ce, pour l'acquisition d'un panneau d'affichage.

ADOPTÉ

## 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.**

**Diverses questions furent posées, dont entre autres les sujets suivants :**

- Eau 2<sup>ème</sup> rue
- Paiement de 90,000\$ à la MRC
- Dossier de la mine, aucun commentaire ne fut émis car la cause est devant les Tribunaux.

## 12. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2015 à 19h30.

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-05-6333

Il est **proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20h29.**

ADOPTÉ

---

KAVEN MATHIEU, MAIRE

---

NORMAND LAPLANTE, Dir. général